



Gossip, l'appli à ragots : suspendue mais toujours contestée

par Louis Mbembe ● mardi 2 juin 2015 16:52

Elle a beau être suspendue depuis lundi. Les organisations lycéennes veulent faire supprimer l'application Gossip, qui permet de faire circuler anonymement des rumeurs éphémères, craignant que la plateforme favorise le harcèlement en milieu scolaire.

Elle fait fureur dans les cours de lycées mais suscite l'inquiétude. S'inspirant de Twitter et de Snapchat, l'application " Gossip " permet de diffuser anonymement auprès de ses contacts des rumeurs n'excédant pas 140 caractères, via du texte ou des photos. Une fois envoyés ces derniers n'apparaissent qu'une dizaine de secondes sur l'écran avant de disparaître. Plusieurs syndicats lycéens s'en émeuvent et réclament son interdiction pure et simple. Motif : l'application encouragerait le harcèlement scolaire.

Une version améliorée à l'étude

"L'objectif de cette plateforme n'est pas de jouer mais bien de nuire aux autres", déclare dans un communiqué la FIDL (Fédération indépendante et démocratique lycéenne). "Nous condamnons cette application, qui doit être interdite", renchérit Eliott Nouaille, président du Syndicat général des lycées.

« Cette application instaure un climat malsain » : Eliott Nouaille, président du Syndicat général des lycées »

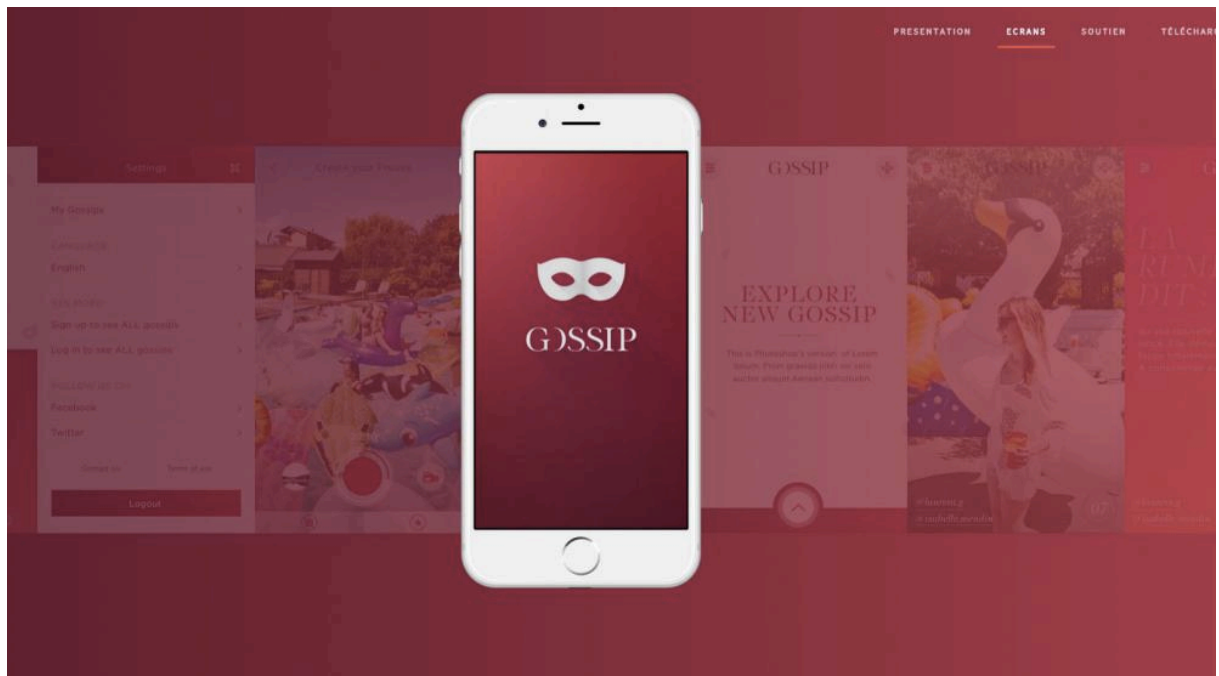
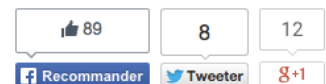
Message entendu. La plateforme n'est plus disponible sur l'AppStore, sur décision de l'éditeur. Et des modifications sont à l'étude afin de rassurer les utilisateurs. " Gossip " va être interdite aux moins de 18 ans et un système de modération plus élaboré est également à l'étude. Il n'est pas certains que cela suffise : parmi les avis d'internautes postés au sujet de l'application, beaucoup la qualifient de "dangereuse".

Source : <http://www.franceinfo.fr/actu/societe/article/les-syndicats-lyceens-reclament-l-interdiction-de-gossip-l-application-de-rumeurs-anonymes-687463>

francetvinfo

Les syndicats lycéens veulent interdire l'application de rumeurs Gossip

Ils estiment qu'elle crée un "climat malsain" dans les établissements scolaires.



Ils ne veulent pas de Gossip dans les lycées. Plusieurs syndicats lycéens ont réclamé, mardi 2 juin, l'interdiction de cette application d'échange de "potins" anonymes. Ils affirment que cette plateforme a induit un climat malsain dans plusieurs établissements scolaires et qu'elle favorise le harcèlement.

Francetv info revient sur cette application polémique.

Quel est le principe de cette application ?

Gossip (potin en anglais) a été lancée il y a environ deux semaines. Dans le dossier de presse, Cindy Mouly, la créatrice de la plateforme, explique qu'une fois enregistré, l'utilisateur accède aux "potins" postés par ses contacts. Il est "également possible d'avoir une visibilité sur les ragots concernant un de vos contacts, mais qui seront postés par des personnes qui ne font pas partie de vos répertoires téléphoniques ni de Facebook".

"Mais ce n'est pas qu'une application pour lire des ragots, le but est aussi d'en écrire !", ajoute Gossip dans ce communiqué de presse. L'utilisateur peut ainsi générer "une rumeur" (un texte de 140 caractères et l'identification de la ou des personnes concernées) ou "une preuve" (photo, vidéo, accompagnée de l'identification de la personne concernée et, pourquoi pas, d'un commentaire). Ces "ragots" sont "éphémères" car "ils n'apparaissent sur votre page que 10 secondes" avant de disparaître, précise Gossip.

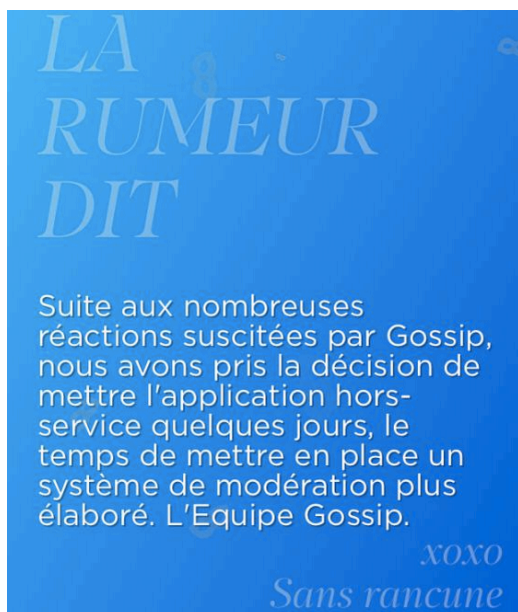
Pourquoi pose-t-elle problème ?

Pour la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (Fidl), "l'objectif de cette plateforme n'est pas de jouer, mais bien de nuire aux autres". "Nous condamnons cette application, qui doit être interdite", renchérit Eliott Nouaille, président du Syndicat général des lycéens. Selon lui, cette application est une première en France. "Il existait les pages 'spotted' sur Facebook, consacrées à des déclarations anonymes - parfois des déclarations d'amour, mais aussi des paroles grossières - de lycéens d'un même établissement, déclare-t-il. Mais avec Gossip, c'est nettement plus violent".

Dans son lycée Jacques-Prévert de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), "les élèves s'invectivent et s'accusent mutuellement d'avoir posté des ragots", ajoute-t-il. "A quoi sert cette appli à part blesser les autres ?", s'interroge le jeune homme. Pour Zoïa Guschlbauer, présidente de la Fidl, cette plateforme "encourage le harcèlement", qui est déjà un phénomène "très grave et répandu" dans les établissements scolaires. "Qu'on imagine faire de l'argent avec des ragots nous met très en colère", s'indigne-t-elle.

Que répondent les créateurs de l'application ?

Gossip n'est plus accessible actuellement. "Suite aux nombreuses réactions suscitées par Gossip, nous avons pris la décision de mettre l'application hors service quelques jours, le temps de mettre en place un système de modération plus élaboré", indique un message sur l'application. Avec, en signature, la mention "sans rancune".



Source : http://www.francetvinfo.fr/societe/education/les-syndicats-lyceens-reclament-l-interdiction-de-l-application-gossip_932989.html

16 ans. La FIDL (syndicat lycéen) dénonce une "imposture" et veut voir "disparaître de la circulation" l'application.

Source : <http://www.generation-nt.com/gossip-application-ragot-rumeur-anonyme-disponible-actualite-1915705.html>

France INFO

09/06/15



Gossip, l'appli à ragots réactivée après sa suspension

Désactivée depuis une semaine, l'application Gossip, qui permet de faire circuler anonymement des rumeurs éphémères auprès de ses proches, a été relancée, en début de semaine, suscitant la colère d'un syndicat lycéen qui en réclame toujours l'interdiction.

Au lancement de l'application, un message indique que "suites aux réactions suscitées par Gossip nous avons pris la décision de mettre l'application hors service quelques jours, le temps de mettre en place un système de modération plus élaboré". C'était il y a une semaine peu de temps après que des organisations lycéennes manifestent leur colère à l'encontre de Gossip. Cette application fait fureur dans les cours des lycées. Elle permet, en 140 caractères pouvant être agrémentés de photos, de diffuser anonymement auprès de ses contacts des rumeurs. Vraies ou fausses. Les ragots sont éphémères et s'effacent au bout d'une dizaine de secondes sur la page des utilisateurs.

Plusieurs syndicats lycéens, dont la FIDL (Fédération indépendante et démocratique lycéenne ministre) ou encore le Syndicat général des lycées, s'en étaient émus arguant que Gossip contribuait à favoriser le harcèlement scolaire. De son côté, la ministre de l'Éducation nationale, Najat-Vallaud Belkacem avait appelé "à une extrême vigilance sur la teneur des messages qui seraient mis en ligne". Pourtant, après avoir été suspendue quelques jours, l'application a été réactivée en début de semaine. Une situation immédiatement dénoncée par la FIDL dans un communiqué :

"Suite à la réouverture de l'application Gossip, la FIDL tient à en dénoncer l'imposture et souhaite toujours voir cette application, qui incite à la diffamation et au harcèlement disparaître de la circulation. La créatrice de l'application joue sur les mots et refuse d'accepter que le problème vienne bel et bien de son application".

Des mesures jugées insuffisantes

La ministre de l'Éducation nationale, Najat-Vallaud Belkacem s'est également exprimée sur le retour controversée de Gossip. Selon elle, "la réouverture de cette application pourrait venir affecter un climat serein au sein des établissements". Pour sa part, Gossip demande désormais à ses utilisateurs de cocher une case, lors du lancement de l'appli, précisant que cette dernière est désormais interdite aux personnes de moins de 16 ans. Elle encourage également ses utilisateurs à s'en servir avec parcimonie. Des mesures insuffisantes aux yeux de la FIDL. Le bras de fer continue.

Source : <http://www.franceinfo.fr/actu/societe/article/l-application-de-fausses-rumeurs-gossip-remet-le-couvert-apres-sa-suspension-690254>